

Invitation à participer à l'assemblée
générale ordinaire de l'Helvetia
Holding SA du vendredi 4 mai 2012,
début à 10h.

Contrôle d'entrée de 9h à 9h50. Salon de l'OLMA, Saint-Gall, hall 9.1,
entrée E, St.Jakob-Strasse.

Points à l'ordre du jour

1. Approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés 2011, prise de connaissance des rapports de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration:

approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés.

2. Décharge aux membres des organes

Proposition du Conseil d'administration:

décharge aux membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour leurs activités durant l'exercice 2011.

3. Affectation du bénéfice résultant du bilan

Proposition du Conseil d'administration:

affectation du bénéfice résultant du bilan 2011 de CHF 276 713 690 comme suit:

Résultat annuel	CHF 137 050 374
Report de bénéfice de l'année précédente	CHF 70 440 316
Dissolution de la réserve issue des apports de capitaux	CHF 69 223 000
À la disposition de l'Assemblée générale	CHF 276 713 690
Dividende proposé ¹	CHF 138 446 000
Versement dans la réserve disponible	CHF 0

Report à nouveau **CHF 138 267 690**

¹2011: CHF 16.00, dont CHF 8.00 au titre de la distribution, exonérée de l'impôt anticipé, de la réserve issue des apports de capitaux.

4. Élections au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration:

- Réélection de Monsieur Hans-Jürg Bernet pour un mandat de trois ans;
- Réélection de Monsieur John M. Manser pour un mandat de trois ans;
- Réélection de Monsieur Pierin Vincenz pour un mandat de trois ans.

5. Élection de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration:

élection de KPMG AG, Zurich, en tant qu'organe de révision selon le droit des sociétés anonymes pour un mandat d'un an.

Saint-Gall, le 12 mars 2012

Informations relatives à l'ordre du jour

Point 1: Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2011 de l'Helvetia Holding SA avec les comptes annuels, les comptes consolidés, le rapport annuel et les rapports de l'organe de révision peut être commandé à l'aide de la carte-réponse ci-jointe.

Point 3: Dividende

Les actionnaires bénéficient de nouveau d'une distribution de capital. Sur le dividende de CHF 16 par action, CHF 8 sont versés à partir d'apports de capital, tandis que les CHF 8 restants correspondent à un dividende ordinaire. Techniquement parlant, le versement a lieu le même jour en deux montants séparés.

Pour les personnes privées, resp. les actionnaires non obligés de tenir une comptabilité et dont le domicile fiscal est en Suisse, la partie du dividende découlant d'apports de capital (CHF 8) n'est donc pas soumise à l'impôt anticipé et à l'impôt sur le revenu et correspond du point de vue économique à une contre-valeur d'environ CHF 10. Le versement s'élève à CHF 8.

La partie du versement correspondant au dividende ordinaire (également CHF 8) s'élève par contre, après déduction des 35% d'impôt anticipé, à CHF 5.20.

Point 4: Elections au Conseil d'administration

Les informations suivantes vous seront utiles pour les réélections proposées.

Hans-Jürg Bernet

Dr éc. HSG

Suisse, Saint-Gall, 1949

Expérience professionnelle, exercice de tâches opérationnelles de direction 1977 entrée à la Zurich Assurances, différentes fonctions de direction, notamment: 1993 membre du comité de direction de la Zurich Suisse, 2001 – 2005 CEO Zurich Suisse, 2001 – 2004 membre de la direction élargie du ZFS Group; 2002 – 2005 vice-président de l'ASA (Association Suisse d'Assurances); 2001 – 2005 président et vice-président de l'Institut d'Economie de l'assurance.

Mandats notamment administrateur de la Banque cantonale de Saint-Gall et de SWICA Organisation de santé, et quatre mandats de conseil d'administration dans des sociétés non cotées et deux mandats de conseil de fondation.

John Martin Manser

MBA; conseil financier

Suisse, Riehen, 1947

Expérience professionnelle, exercice de tâches opérationnelles de direction Commercial Banking en Suisse, en Grande-Bretagne et au Brésil; 1981 trésorier de la filiale brésilienne du groupe Ciba-Geigy; 1988 – 1990 directeur des finances et 1990 – 1996 trésorier de Ciba-Geigy SA, Bâle (maison mère); 1996 – 2007 responsable du Novartis Group Treasury: Novartis International AG, Bâle.

Mandats notamment membre du CA de l'Union Bancaire Privée, Genève; membre de la commission de placement de l'université de Bâle.

› Annexes

- Carte-réponse
- Deux enveloppes-réponse
- Lettre aux actionnaires 1/2012

Informations relatives à l'ordre du jour

Pierin Vincenz

Dr éc. HSG

Suisse, Teufen, 1956

Expérience professionnelle, exercice de tâches opérationnelles de direction 1979 – 1982 Société Fiduciaire Suisse, Saint-Gall; 1986 – 1990 Société de Banque Suisse Global Treasury, DG Zurich, et vice-directeur Swiss Bank Corporation O'Conner Services L.P. Chicago; 1991 – 1996 Hunter Douglas, Lucerne, vice-président et trésorier; depuis 1996 Groupe Raiffeisen, Saint-Gall: membre du comité de direction et directeur du département Finance; depuis 1999 président de la Direction du Groupe Raiffeisen, Saint-Gall.

Mandats notamment membre du comité du CA de l'Association suisse des banquiers, Bâle; président du CA du Groupe Aduno, Glattbrugg; membre du CA de Vontobel Holding SA, Zurich; président du CA de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire, Zurich; membre du CA de SIX Group AG, Zurich; président du CA de la société Plozza Vini SA, Brusio; président du CA du Schweizerisches Institut für Banken und Finanzen de l'université de Saint-Gall; membre du comité de direction de l'association Pflegekinder-Aktion Schweiz et cinq mandats de conseil de fondation.

Autres informations générales

Cartes d'admission

Un bulletin-réponse est joint à la présente invitation. Pour des raisons pratiques, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le bulletin-réponse ci-joint d'ici au vendredi 27 avril 2012.

Veillez présenter la carte d'admission avec droits de vote attachés, qui vous a été envoyée dès le 25 avril 2012, aux organes de contrôle à l'entrée E de la foire de l'OLMA, hall 9.1.

Le droit de vote est réservé aux actionnaires avec droit de vote inscrits au registre des actions au 24 avril 2012. Aucune inscription avec droit de vote pour l'Assemblée générale à ce registre ne sera effectuée entre le 25 avril et le 4 mai 2012.

La carte d'admission est la condition de la participation aux différents votes et élections dans la salle. Un dispositif électronique personnalisé destiné au vote électronique vous sera remis à l'entrée par les organes de contrôle.

Procuration

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'Assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par une autre personne, par votre banque, par le représentant indépendant des droits de vote désigné ou par l'Helvetia Holding SA. Veuillez utiliser le coupon-réponse à cette fin. N'oubliez pas de le signer! Les documents de vote seront envoyés directement aux mandataires. La procuration se réfère toujours à toutes les actions citées sur la carte d'admission.

En qualité de représentant indépendant des droits de vote au sens de l'art. 689c CO, Maître Daniel Bachmann, lic. en droit, avocat, Rosenbergstrasse 42, 9000 Saint-Gall, se tient à votre disposition. Sauf instruction écrite différente, il exercera votre droit de vote dans le sens des propositions du Conseil d'administration. Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d CO sont priés de communiquer le plus tôt possible à la société le nombre d'actions représentées par leurs soins, au plus tard toutefois le vendredi 27 avril 2012.

Buffet

Nous vous invitons à participer au buffet qui sera offert à l'issue de l'Assemblée générale. Des sièges en nombre suffisant seront proposés.

Personnes arrivant par le train et en voiture

Arrivée en train et en voiture: des autocars réservés des transports publics de la ville seront mis à la disposition des personnes arrivant en train. Ils les achemineront directement jusqu'à la foire de l'OLMA Saint-Gall: départs de la gare à 9h10, à 9h20, à 9h30 et à 9h40.

Un certain nombre de places de stationnement a été réservé dans l'enceinte de la foire de l'OLMA Saint-Gall et dans le parking de la foire de l'OLMA Saint-Gall pour les personnes arrivant en voiture. L'accès est bien indiqué, quelle que soit la direction d'où vous venez (sortie «St.Gallen-St.Fiden» – suivre le panneau «OLMA Messen St.Gallen»).

Meilleures salutations
Helvetia Holding SA



Erich Walser
Président du Conseil d'administration

Helvetia Holding SA
Registre des actions
Case postale, CH-9001 Saint-Gall
Téléphone +41 (0)58 280 55 83
Fax +41 (0)58 280 55 89
doris.oberhaensli@helvetia.ch
www.helvetia.com
info@helvetia.ch

